



Règlement du tournoi « Clérybad 2 » **samedi 21 & dimanche 22 Octobre 2017**

Séries R4/R5 R6/D7 D8/D9 P10/P11/P12/NC
Séries des Vétérans D7/D8 et D9 à NC

Préambule :

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du règlement.
Ce Règlement particulier complète le Règlement Général des Compétitions
Toute participation implique l'adoption de tous les articles de ce règlement

Article 1 : Autorisation : Le tournoi est autorisé sous le numéro : Demande en cours.

Article 2 : Licences : Tout participant doit être en règle avec la FFBA et posséder sa licence compétition.

Article 3 : L'arbitrage

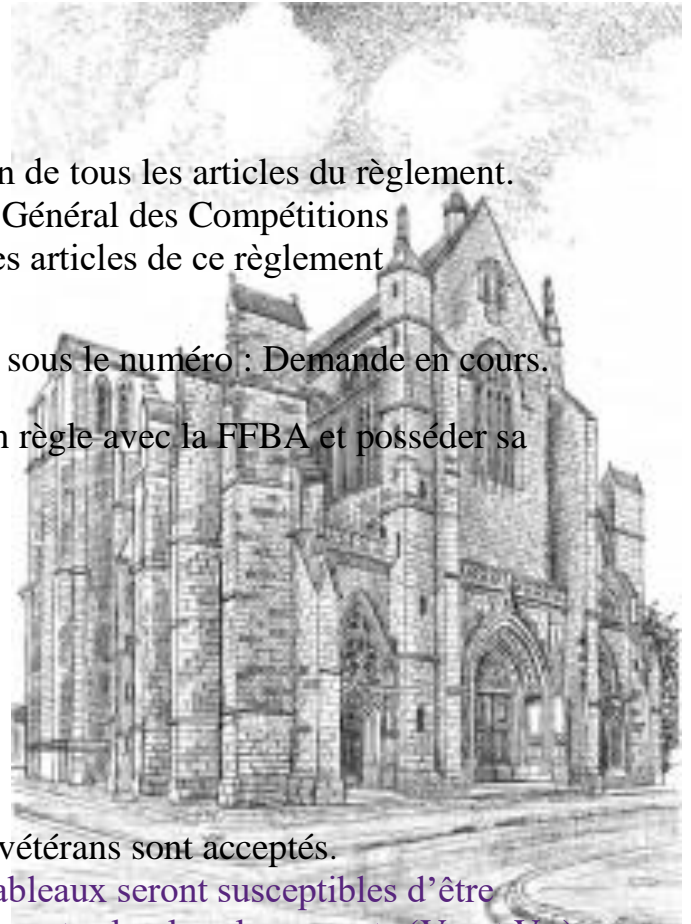
- ✓ Juge-arbitre : Julien COURTOIS.
- ✓ JA adjoint : Franck DE BEJA
- ✓ Auto-arbitrage.

Article 4 : Catégories d'âge

- ✓ Minimes, cadet(te)s, juniors, séniors & vétérans sont acceptés.
- ✓ Un plateau vétérans est proposé, deux tableaux seront susceptibles d'être confectionnés en fonction des inscriptions et selon les classements (V+ et V-).
Les vétérans peuvent s'inscrire en séniors s'ils le souhaitent.
Les inscrits en vétérans sont susceptibles d'être basculés en sénior si le tableau vétéran ne peut être maintenu. Leur accord sera recherché.

Article 5 : Tableaux

- ✓ R4/R5 - R6/D7 - D8/D9 - P10/P11/P12/NC Simple, double & mixte joués en poules dans la mesure du possible.
- ✓ Vétérans ou Vétérans +, Vétérans -
- ✓ 2 sortants recherchés en priorité dans les poules de 3 et de 4.
- ✓ Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper, séparer ou supprimer, en fonction des inscriptions, un ou plusieurs tableaux d'une ou de plusieurs séries.
- ✓ Le nombre de participants sera limité pour permettre la constitution des poules.



Si le nombre de participant(e)s le permet, des sous-catégories, dans chaque classement, pourront être faites en tenant compte des classements et moyennes hebdomadaires et ce afin de favoriser les poules à deux sortants.

Article 6 : Déroulement de la compétition

- ✓ Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBA.
- ✓ Les joueurs doivent être présents dans la salle à l'heure de la convocation. S'ils veulent s'absenter, il est absolument indispensable de prévenir la table de marque et d'obtenir l'accord du JA.
- ✓ Entre l'appel de son nom et le début du match, le joueur dispose de 3 minutes pour finir de s'échauffer et tester les volants. Les joueurs non-présents 5 mn
- ✓ après l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits.
- ✓ Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Il ne sera pas autorisé à quitter le terrain.
- ✓ Le temps de repos de 20 minutes est compris entre le dernier point du match précédent et le premier point du match suivant.
- ✓ Un échéancier prévisionnel sera affiché à titre informatif seulement, il pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition
- ✓ Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage, mais le comité d'organisation se réserve le droit de demander la participation d'un arbitre à tout instant et particulièrement pour les finales.
- ✓ Les volants touchants les structures de la salle seront déclarés «faute » en jeu et au service.
- ✓ La tenue vestimentaire : doit être en conformité avec la circulaire fédérale. Cependant, seront autorisées les inscriptions indiquant le prénom des joueurs et joueuses.
- ✓ **Samedi les simples OU les doubles mixtes seront joués entièrement**
- ✓ **Dimanche les doubles hommes et les doubles dames en entier.**
- ✓ **Un joueur s'inscrit soit en simple soit en Double Mixte.**
- ✓ Dérogation possible joueuses R selon les inscriptions. Les joueuses R sont invitées à préciser en ce cas leur ordre de choix lors de leur inscription.
- ✓ Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, ou accidents.

Article 7 : Volants

- ✓ Les volants des P11, P12 et NC seront en plastique (Mavis 500 ou 2000) si les adversaires sont tous d'accord, sinon ce seront des volants en plumes fournis par le ou les demandeurs.
- ✓ En cas de litiges entre les joueurs, le volant choisi sera celui en vente dans la salle.
- ✓ L'approvisionnement des volants est à la charge des joueurs à parts égales.

Article 8 : Lieu de la compétition

La compétition se déroulera au gymnase de la CCVA (dit du collège) rue du collège 45370 Cléry-Saint-André.

Deux salles contiguës, « Salle Verte : 4 terrains » et « Gymnase : 5 terrains », dans ce dernier seront priorisés les Tableaux R4 à D7 ainsi que les simples par rapport aux doubles. Cette attribution sera de la responsabilité et décision du JA.

Article 9 : Inscription

- ✓ Les joueurs peuvent s'inscrire sur deux tableaux. Un joueur peut s'inscrire en double avec X sans avoir l'assurance d'obtenir un partenaire.
- ✓ La date d'arrêt du classement est fixée au 07 Octobre 2017.
- ✓ En simple, l'inscription sera validée dans le tableau correspondant au classement hebdomadaire à la date d'arrêt ou à la date du tirage au sort. Le surclassement sera néanmoins autorisé s'il correspond à la série du classement immédiatement supérieur au classement à la date d'arrêt. Dans tous les cas, la priorité sera donnée aux joueurs évoluant dans leur série
- ✓ En double, l'inscription sera validée dans le tableau correspondant au classement hebdomadaire à la date d'arrêt du classement le plus haut d'un des deux joueurs de la paire. Le surclassement d'une paire sera autorisé:
 - si au moins un des joueurs joue dans son classement ou
 - si la série demandée correspond à la série du classement hebdomadaire à la date d'arrêt immédiatement supérieur des 2 joueurs.
- ✓ La **date limite d'inscription est le 13 Octobre 2017**, courrier arrivé ! En cas de surnombre, seront sélectionnées les feuilles d'inscription acquittées des droits d'engagement selon leur ordre d'arrivée (cachet de la poste). Le nombre d'engagés par tableau est limité, une liste d'attente sera mise en place pour pallier aux éventuels forfaits signalés.
- ✓ Le nombre de places est fixé à 32 joueurs ou 32 paires par tableau. En cas de dépassement, voici les critères de priorité:
 - a) l'ordre d'arrivée du règlement, cachet de la Poste faisant foi
 - b) les 10 premiers noms inscrits pour le même clubPour une équipe de double, la date prise en compte est celle du dernier inscrit
- ✓ Les **frais d'engagement sont de 11€ pour un tableau et 17€ pour deux tableaux**
- ✓ Les inscriptions peuvent être pré envoyées par mail mais devront être confirmées par courrier accompagnées des frais d'engagement au moyen d'un **chèque bancaire libellé à l'ordre d' «AASC BADMINTON»**, devront être adressées à : **Séverine THOMAS 51 Chemin des Viviers 45370 CLERY-SAINT-ANDRE**

Paiement possible par Virement

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par Badiste.

- ✓ Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifiés avant le tirage au sort. Passé ce délai ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle) dûment justifiées par une attestation appropriée (certificat médical, attestation d'employeur).
- ✓ **Le tirage au sort aura lieu le 14 Octobre 2017.**
- ✓ Les convocations seront envoyées par e-mail dans les jours qui suivent le tirage au sort.

Article 10 : Horaires

- ✓ Les joueurs sont convoqués une heure avant leur premier match.
- ✓ Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition.
- ✓ Le temps minimum de repos entre deux matches sera de 20 minutes
- ✓ Les joueurs disposent de trois minutes entre l'appel et le début de leur match.
- ✓ Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match

Article 11 : Forfait

- ✓ Si un joueur est déclaré forfait entre la date du tirage au sort et la date de la compétition, il pourra être remplacé par un autre joueur.
- ✓ Le joueur forfait devra prévenir le comité d'organisation **par mail** au plus tôt avant la compétition et devra justifier son forfait dans les 5 jours suivant la fin de la compétition auprès du comité d'organisation ou de la ligue Centre Val de Loire de Badminton conformément à la circulaire fédérale concernant les forfaits
- ✓ Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir l'organisation **par mail** de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou le joueur) ou de sa non-participation.